

Compte-rendu CVC du 12 janvier 2017 – collège JPV de Toulouse

Présents : les délégués de classes, M. Figuiet, Mme Larminier, Mme Blanc (gestionnaire), Mme Luc et Mme Saliva (CPE), Mme Soula (professeur d'Anglais), Emmanuelle Levivier et Karine Tabacovici.

M. Figuiet a commencé la réunion en présentant la composition et le rôle du CVC.

1^{ère} partie : Les élèves sont invités à faire part de leurs suggestions et autres remarques :

Elève-délégué : Il faudrait améliorer le réseau du collège (SVT/techno) ;

M. Figuiet : Mise en place du réseau fibres optiques en cours ;

M. Figuiet donne ensuite l'exemple du carnaval comme sujet à évoquer en CVC. Malgré quelques débordements contenus, le carnaval s'est bien passé en 2016. Il suggère également la possibilité que les élèves délégués organisent un concours de déguisement. La date est à définir (un mercredi) entre février et mars, et une salle peut être mise à disposition le midi pour les élèves organisateurs.

Elève-délégué : pourrait-on décorer le couloir administratif ?

M. Figuiet : pourquoi pas plutôt le hall d'accueil, avec des créations des élèves ?

Elève-délégué : pourquoi ne peut-on pas quitter le collège en cas d'absence de professeur connue au dernier moment le matin, une fois qu'on est entré dans le collège ?

M. Figuiet : règlement intérieur, voté en CA, auquel participent notamment des délégués élèves.

Elève-délégué : tous les élèves auront-ils des tablettes dans le futur ?

M. Figuiet : JPV collège expérimental, l'année prochaine toutes les classes disposeront de tablettes.

Elève-délégué : pourquoi ne peut-on pas utiliser sa tablette en CDI et parfois en études ?

M. Figuiet : c'est l'adulte responsable qui décide si oui ou non les tablettes peuvent être utilisées. Durant la pause méridienne, la tablette doit être rangée dans le sac, lui-même entreposé dans le casier.

Une des CPE indique que lorsque les élèves ne sont pas trop nombreux en étude, l'autorisation d'utiliser la tablette peut être accordée.

Elève-délégué : pourquoi ne peut-on pas écouter de la musique avec des écouteurs en perm. ?

M. Figuiet : téléphone interdit dans l'ensemble des locaux.

Elève-délégué : pourquoi ne peut-on pas faire du sport sur le terrain au-dessus du plateau pendant la pause méridienne ?

M. Figuiet : l'endroit est trop étroit pour jouer au foot, et il faudrait un adulte pour surveiller spécifiquement cet emplacement.

Elève-délégué : pourrait-on autoriser les élèves revenant de la piscine (avec les cheveux mouillés) à porter leur bonnet dans la cour ?

Mme Larminier : cette demande va être étudiée.

Elève-délégué : dans certaines salles (arts plastiques, CDI, musique) on n'entend pas bien la sonnerie.

Elève-délégué : prof de techno ne laisse pas de pause (normalement une pause de 5 mn est prévue avant le cours de SVT)

M. Figuiet : va voir avec les professeurs ;

Elève-délégué : pourquoi le plateau sportif n'est-il pas accessible lorsque peu d'élèves souhaitent y aller ?

M. Figuiet : bonne question ;

Elève-délégué : pas assez de ballons pour jouer ;

Une des CPE : certains ont été détériorés ou jetés sur le toit ; il est interdit de les sortir les jours de pluie.

M. Figuiet : des ballons vont être recommandés ;

Concernant la cantine, plusieurs problèmes sont évoqués par les élèves :

- Lorsqu'on a une seule heure pour manger, on devrait être prioritaire ;
- On est parfois trop serré dans la queue ;
- Moins de choix lorsqu'on arrive plus tard ;

Réponses de Mme Larminier et de Mme Blanc :

- A 11h30 les surveillants font le tour des groupes d'élèves afin de les inviter à aller déjeuner afin de ne pas s'ajouter au service de 12h30, or certains préfèrent attendre des copains ;
- Les aliments « favoris » des élèves sont commandés proportionnellement en plus grande quantité, mais malheureusement cela ne suffit pas toujours à leur permettre de tous d'avoir leur premier choix.

Elève-délégué : on n'entend pas toujours le nom des enfants appelés par la vie scolaire ;

M. Figuiet : il y a 2 appels, il faut essayer de faire le moins de bruit possible afin d'entendre mieux.

2^{ème} partie : M. Figuiet expose le projet d'établissement :

Défini pour 4 ans (2013 à 2017) ;

Le nouveau doit être élaboré cette année. Il sera signé entre l'établissement et la rectrice.

Suite à la réunion du conseil pédagogique, M. Figuiet expose les 2 axes prioritaires :

- 1) **Construire un parcours scolaire ambitieux et cohérent pour tous les élèves :**
 - a. Favoriser la continuité avec l'école et le lycée
 - b. Orientation
 - c. Réforme du collège (EPI, accompagnement personnalisé)
 - d. 4 parcours : avenir, citoyen, culturel, santé
 - e. Evaluation des élèves
 - f. Utilisation du numérique

- 2) **Maintenir un climat serein en luttant contre les inégalités :**
 - a. ULIS
 - b. UPE2A
 - c. Stages, sorties
 - d. CESC
 - e. Implication des parents

3^{ème} partie : Usage des moyens de communication :

M. Figuiet : actuellement, comme il est spécifié dans le règlement intérieur, l'usage des téléphones est interdit à l'intérieur des locaux, et permis pendant les récréations et la pause méridienne. Le projet d'en interdire l'usage en continu de 8h30 à 17h est actuellement à l'étude. M. Figuiet souhaite recueillir l'avis consultatif des élèves-délégués présents.

Réponses des élèves-délégués :

- C'est normal de ne pas utiliser son téléphone en cours, mais pendant la récré, utile d'envoyer des messages aux parents notamment en cas d'absence de professeurs car la vie scolaire est souvent surchargée, et également en cas d'urgence ;
- Certains élèves ont peur de s'ennuyer sans leur portable pendant la pause méridienne ;

Une des professeurs déplorent que certains élèves branchent leurs écouteurs dès la sonnerie. En outre, la consultation de leur téléphone pendant les pauses empêche les enfants de rester concentrés et motivés, et provoque parfois leur isolement.

Mme Blanc et M. Figuiet comprennent que les urgences doivent pouvoir être traitées en dehors du téléphone portable, et proposent en outre de réfléchir à l'instauration d'une journée dans la semaine sans portable pour commencer ...

Avant de clore la réunion, M. Figuiet rappelle aux élèves qu'ils peuvent demander à disposer d'une salle s'ils ont besoin de se réunir.